

Belgique : enseigner la philosophie, un défi didactique ?

Carine Van Rymenam, professeur de morale à l'A.R. Charles Rogier (Liège) et à l'A.R. de Huy, monitrice pédagogique au service de la didactique de la philosophie à l'Université de Liège.

Quand, à proprement parler, un étudiant rencontre-t-il un cours de philosophie dans son cursus scolaire ? Oserais-je dire jamais, hormis dans le supérieur universitaire ou non universitaire dans certaines filières d'études ? Souvent cela se borne à un cours d'introduction ou d'initiation à la philosophie, majoritairement dans le cadre d'un cours à option, considéré comme mineur, pour ceux qui n'en font pas leur objet d'étude principal. Dans le cours de français, à l'occasion "de l'histoire des idées", dans le cours de biologie, avec Darwin et l'évolutionnisme. Enfin dans les cours "dits philosophiques", et plus particulièrement le cours de morale non confessionnelle, dont je vais parler, mais envisagé dans le cadre d'une éducation morale et à la citoyenneté. Même si la liberté pédagogique de l'enseignant est assurée dans le programme, le carcan est là, on ne peut parler de pratique philosophique pure et dure.

La philosophie est-elle le parent pauvre de l'enseignement et de l'éducation pour ne pas avoir un cours qui porte son nom ? Pourtant on parle bien de cours "dits philosophiques" pour le cours de morale non confessionnelle et les cours organisés par les différentes religions. Qu'est-ce que cela signifie ? Sont-ils philosophiques ou non ? On peut penser qu'ils sont à teneur philosophique, qu'ils abordent des questions philosophiques, mais qu'ils ne sont pas spécifiquement un cours de philosophie.

Des notions, des réflexions, des questions... philosophiques sont effectivement étudiées. Du primaire au secondaire dans le cours de morale : via ce qu'on appelle "les communautés de recherche philosophique" dans le cadre de la méthode Lipman introduites par Marie-Pierre Grosjean en Communauté française il y a plusieurs années, et via l'éducation morale en général où la philosophie est considérée comme un outil, un moyen, mais non comme une finalité. Même si nous sommes conscients que la morale, l'éthique est un des objets de la philosophie, il n'est pas le seul...

J'ai donc le sentiment que l'on fait de la philosophie sans en avoir l'air, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. C'est comme si face à un délicieux breuvage, nous ne faisons qu'y tremper les lèvres... ou comme si nous ne voulions considérer que la pointe émergée d'un iceberg.

Cela fait vingt ans que je suis sortie de cette Université, de sa section de philosophie, et cela fait vingt ans que je me surprends à utiliser le mot "philosophie" avec la plus grande prudence dans le cadre de mon métier. Les réactions ne sont pas toujours bienveillantes : les préjugés sont encore nombreux, et l'expression "disséqueurs de nuées" n'en est qu'un exemple. Notre société est technicienne, technocrate, basée sur l'efficacité, sur le rendement et la rentabilité, le pragmatisme, sur le plaisir et le savoir immédiat. D'un clic de souris, Google et consort nous donnent la réponse à nos questions, il n'est pas question de chercher par soi-même avec l'aide de notre faculté de raisonner, c'est trop

fastidieux et pas assez rapide. Philosopher est donc un réel défi. Ce n'est pas pour cela que c'est impossible...La situation a tout de même évolué aujourd'hui. À l'époque, un agrégé de philosophie belge n'avait aucun titre requis pour enseigner le cours de morale. Ce cours était aussi bien attribué à un sociologue, un historien ou un romaniste... Le philosophe en contrepartie n'avait aucun droit de marcher sur les platebandes du romaniste ou de l'historien : des titres requis protégeaient ces disciplines. Aujourd'hui, le titre de philosophe est requis et donc prioritaire pour donner le cours de morale non confessionnelle.

Une nette évolution est due également à la commission Sojcher et à l'entrée en vigueur d'un nouveau programme (auquel j'ai collaboré) depuis l'année scolaire 2002-2003, et dont la teneur est nettement plus philosophique.

Enfin il existe une demande philosophique : l'offre est celle offerte par Véronique Dortu et le service de didactique de la philosophie de l'ULG depuis 4 ans sous la forme de matinée ou d'après-midi philo à destination des élèves de 5e et 6e du secondaire¹. Plus de 200 élèves (plus si nous n'étions pas obligés d'en refuser) et leurs professeurs tous réseaux confondus répondent à cet appel et reviennent. La formule proposée consiste à aborder une question philosophique en atelier en deux volets.

Premier volet : découverte d'un philosophe ou d'une question philosophique par le biais d'analyse de textes. Deuxième volet : exploitation du thème abordé en tentant de répondre à une question d'actualité en s'appuyant sur l'acquis de la première partie. Le but étant de montrer que la philosophie peut nous aider à mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, et la réalité à laquelle nous sommes confrontés. L'émancipation par la raison : voilà l'objectif, à condition de philosopher avec les élèves afin de les inciter à développer une pensée critique par la rigueur du questionnement.

Dans ce cadre, un élève, en exprimant les raisons de sa présence, souhaitait savoir pourquoi la philosophie était une discipline peu mise à l'honneur à l'école et dans la société. Un autre après cette expérience m'a confié qu'il avait enfin compris à quoi servait la philosophie. D'autres encore, attachés au débat, ont regretté de ne pas avoir eu assez de temps pour échanger leurs idées. Il s'agit bien, on peut en convenir, d'expériences positives. Pourquoi souhaiter un cours de philosophie ? Le cours de morale n'est-il pas suffisant ? Je voudrais être claire. Il ne s'agit pas de supprimer le cours de morale qui pour moi a toute son utilité. Bien au contraire, et je vais le montrer, mais un cours de philosophie pour tous pourrait venir en renfort du cours de morale. La tâche du professeur de morale est telle que nous manquons de temps pour atteindre les objectifs requis : faire de la philosophie avec les élèves demande en effet davantage de temps.

LES PRINCIPES GENERAUX DU COURS DE MORALE

"La finalité du cours de morale non confessionnelle est d'exercer les élèves dont les parents ne se réclament d'aucune confession à résoudre leurs problèmes moraux sans se référer à une puissance

transcendante ni à un fondement absolu par le moyen d'une méthode de réflexion basée sur le principe du libre examen."

Le cours de morale se propose d'amener l'adolescent à un état d'autonomie et de disponibilité qui lui permet d'aboutir à des prises de positions personnelles et responsables, dans tous les cas où, confronté à des problèmes tant individuels que sociaux, il se trouve dans l'obligation de faire un choix. Dans cette perspective, la formation morale se présente comme un entraînement à la prise de décision.

Authenticité et engagement sont deux valeurs essentielles.

Les finalités du cours de morale sont en accord et s'inscrivent dans le cadre du "Décret définissant les nouvelles missions de l'école" (article 6), se conforment au décret définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté, et s'inspirent des principes de la laïcité." (pp.3 et 4 du programme officiel du cours de morale de la Communauté Française).

L'élève est vu comme une personne en construction permanente. La morale est une vue générale sur la vie qui se traduit par des attitudes et des actes. Elle est donc l'apprentissage d'un engagement toujours plus conscient. L'accent est donc bien mis sur les compétences liées à l'éthique et à la citoyenneté démocratique. La pédagogie de la morale est vaste : préparation à la vie sociale, examen du contexte qui nécessite le recours et l'apport des sciences humaines (psychologie, économie, politique, culture...).

Dans le programme (p.17), la philosophie est requise dès lors que l'on aborde la question du sens : on dit ceci : "Or le sens se construit, il ne se transmet pas. Il s'agit dès lors d'inscrire l'introduction de notions de philosophie dans une perspective. Il arrive en effet que l'histoire de la philosophie serve d'alibi ou fasse écran devant la question du sens. On risque toujours de présenter comme un savoir figé, une tradition de laquelle les élèves se trouvent exclus, à laquelle ils ne participent pas parce que cette forme d'enseignement ne leur permet pas d'y inscrire leur projet. Il s'agit d'éveiller les élèves au questionnement philosophique et de les aider à s'y engager. L'étonnement, la curiosité, l'intérêt des élèves constitueront les points d'appui de la démarche".

LA NÉCESSITÉ D'UN COURS DE PHILOSOPHIE

Le problème est qu'en amont de la prise de décision et de l'engagement qui est le propre de l'éducation morale, il y a le raisonnement, la compréhension, l'analyse critique, la problématisation, la conceptualisation, l'argumentation. Pour ne pas construire une éducation morale et citoyenne sur des sables mouvants (ce qui est un risque actuellement), l'exercice de la philosophie peut aider tous les élèves à mieux développer ces différents points, pour en faire des points d'appui afin de leur donner des repères par rapport auxquels ils pourront développer leur esprit critique. Pour atteindre cet objectif, il faut du temps, et cela, nous en manquons dans le cadre du cours de morale actuellement, vu les défis auxquels nous sommes confrontés (complexification de la société,

actualité, évolution des sciences). Cela permettrait de jeter des ponts entre les différentes disciplines du savoir (sciences, sciences humaines, économie, esthétique...).

L'organisation d'un cours de philosophie pour tous devrait garantir également des valeurs : être non dogmatique, pluraliste, ouvert et tolérant, s'inscrire dans le respect des décrets (article 6 du décret mission et décrets neutralité), ce qui s'apparente à défendre les valeurs d'une laïcité politique (séparation du temporel et du religieux). Le but de tous n'est-il pas d'apprendre à mieux vivre ensemble, de combattre toute forme d'intégrisme et de dogmatisme, mais aussi de les prévenir ?

Enseigner est toujours un défi, enseigner la philosophie est et restera un défi didactique, mais pour que la philosophie, comme condition de l'esprit critique, devienne une réalité, il faudra qu'elle devienne l'objet d'un défi politique.

Un autre grand défi sera celui de la formation : il est grand temps, face à la pénurie d'enseignants dans certaines disciplines, et notamment en morale, d'envisager une formation complémentaire pour ceux qui voudraient donner le cours de morale afin de garantir une qualité d'enseignement : les Hautes Ecoles et les Universités devraient peut-être s'y atteler. Les philosophes étant trop peu nombreux, les jeunes enseignants, issus d'autres disciplines, sont souvent démunis face à un programme de morale à teneur philosophique, et manquent cruellement de bases.

(1) correspondant aux classes de 1re et Terminale en France